

Atelier 3

La culture, liant de territoire ?

■ Introduction de **Nathalie Vicq-Th pot**

Fédération des Parcs naturels régionaux

Mon travail d'animation territoriale auprès de 40 Parcs naturels régionaux a été marqué cette année par la culture : de nouveaux élus, notamment des femmes, s'intéressent à la vie culturelle du territoire. Les habitants, notamment ceux issus de milieux urbains, sollicitent davantage les élus sur les services éducatifs et culturels. De plus en plus de communautés de communes se saisissent du sujet culturel ; les scènes nationales, invitées par la " Charte nationale du spectacle vivant " à s'intéresser davantage aux territoires environnants, font des propositions de travail...

La plus marquante de ces évolutions est sans doute l'évolution du ministère de la Culture lui-même : transversalité nouvelle entre les directions (qui s'est traduite en ce qui concerne les Parcs régionaux par la signature d'une convention-cadre avec la Direction de l'architecture et du patrimoine et la Délégation au développement et à l'action territoriale), attention réelle portée à la dimension territoriale... Est-ce une application thématique de la LOADDT ? En tout cas, le Schéma des services collectifs culturels, adopté au CIADT de juillet 2001, fournit des orientations pour les contrats de plan État-Régions. Les trois priorités affichées sont le soutien de la création, l'égalité d'accès à l'art et à la culture (réduction des inégalités géographiques), et le rééquilibrage des territoires dans un souci d'équité et de dynamique de développement (contrats de pays et de villes). À ce cadre, il faut ajouter la politique incitatrice de l'Education nationale et de la Culture pour promouvoir l'éducation artis-

tique à l'école et au collège. Mon sentiment personnel est que la culture nous enrichit d'autres manières de penser. C'est pour cela qu'elle est source de transformation sociale, mais plus encore de " transformation vitale ".

" Si j'en crois ce que m'ont dit les lecteurs que j'ai écrits depuis neuf ans, la lecture est peut-être plus une expérience vitale que sociale... Nombre d'enfants, d'adolescents, d'hommes, de femmes se saisissent de ces biens culturels. Et, dans le cas de la lecture, ils ne lisent pas seulement pour maîtriser des informations. Ils ne lisent pas seulement non plus pour briller dans des salons ou pour singer les bourgeois, qui d'ailleurs ne lisent pas tous, loin de là .

Ils lisent par goût de découvrir et pour inventer du sens leur vie, y compris dans des milieux populaires. Ils lisent, de façon régulière ou de loin en loin, pour explorer, agrandir, repérer leur monde intérieur, retracer leur propre histoire, relier aussi au monde extérieur. Pour enrichir leur imaginaire, leur rêverie, leur pensée.

Pour sortir du temps, des tâches quotidiennes, s'ouvrir à l'inconnu, se transporter dans des univers étrangers, se glisser dans l'expérience d'un ou d'une autre, s'approcher de l'autre en soi, l'apprivoiser, moins le redouter.

Pour savoir ce que d'autres ont inventé comme solutions à la difficulté d'être de passage sur terre. Pour trouver quelque chose d'extraordinaire dans une vie ordinaire. Pour habiter le monde... " .

Source : Michèle Petit (chercheur), citée par N. Vicq-Thépaut

■ L'organisation culturelle des territoires

Témoignage de **Jean-Paul Hach**

Culture et Liberté Moselle

Les discours sur la culture en milieu rural sont souvent marqués par la volonté de proposer à tous les citoyens une offre de même qualité, au prix d'une labellisation " scène nationale ". Or, il y a une culture avec un grand C, qui serait universelle et codée, et une culture populaire, insaisissable, ne méritant pas le label précédent. Pour Culture et Liberté, la culture est l'ensemble de ce qui construit la personne, avec son histoire, son milieu, ses luttes, mais aussi ses débats... Finalement tout ce qui fait lien avec les autres. Même s'il n'est pas question de boudier Miro et Boulez, Zebda et l'Art nouveau.

Le pari est que les territoires s'organisent en matière culturelle, pas seulement

autour des beaux sites, mais avec les habitants qui construisent la culture commune du territoire. Il existe des territoires où cela fonctionne, comme le Pays du verre et du cristal (sept communes - 10 000 habitants) en Moselle. L'éloignement relatif des grandes métropoles a poussé les habitants à s'organiser eux-mêmes dans les années 1970. Résultat : une offre musicale et théâtrale perdure encore avec, dans presque chaque village, des lieux de répétitions et de spectacles adaptés à des productions locales, voire régionales. Une organisation commune permet le cas échéant d'accueillir des troupes ou des groupes plus importants. Le pays accueille en moyenne un concert tous les quinze jours. Côté théâtre, des troupes locales présentent régulièrement des pièces de répertoire francique. Elles sont relayées annuellement par une troupe intercommunale qui crée, avec des professionnels, un spectacle francique. Une ancienne manufacture est en cours de transformation sur le principe des " fabriques culturelles " (comme la Belle de mai à Marseille). Les bistrotts sont également des lieux importants, comme le " Dominos'bar " ouvert en 1985 qui est un lieu incontournable d'expositions et de mini-concerts.

■ Des écoles bucoliques

Témoignage de **Didier Montagn**
collège de Racan en Indre-et-Loire

Créé en 1989, le festival de musique " Les bucoliques du Pays de Racan " a été la première étape d'une réflexion culturelle sur un territoire de dix communes (10 000 habitants). Ce festival a été une réussite : dès 1992, il devient l'emblème du territoire, lui donne une identité (création de labels, réputation du nom " Pays de Racan "...). Des entreprises culturelles (marionnettes, ingénierie de lecture, studio d'enregistrement...) sont créées. En 1996, le Pays de Racan est sollicité pour accueillir un spectacle de théâtre mobile " Le voyage des comédiens ". Les troupes rencontrent un franc succès. Le festival " Les bucoliques " a ensemencé le goût pour l'expression artistique. Par la suite, trois écoles et un collège ont souhaité monter un projet de classe culturelle. Ils ont d'emblée trouvé des partenaires.

La dimension culturelle d'un projet de développement s'ancre dans un terri-

toire. Les élus ne doivent pas penser au développement des services d'un côté et confier la culture à des associations de l'autre, sans se soucier généralement de leur compétence ni de leurs moyens. Notre expérience montre le danger de déconnexion entre le développement local et le développement culturel. Nous priant de nous cantonner à des actions strictement culturelles, les collectivités territoriales n'ont pas saisi l'occasion de créer une communauté de communes ou un pays.

ID ES EN D BAT

■ Culture versus cultures...

Le refus d'une culture élitiste fait consensus. Ainsi, la diffusion d'une production culturelle nationale ne doit en rien se substituer à un soutien à la création locale. Se référant à Malraux, Didier Montagné – collègue de Racan précise : " la culture ne doit pas fournir des universaux au peuple mais prendre au contraire en compte la diversité des demandes ". Ceci dit, les participants se départagent entre ceux pour qui la culture s'investit par des services culturels, et ceux pour qui le travail de création artistique est en jeu.

■ Organiser ou non la culture

L'animation culturelle sur un territoire est, selon Nathalie Vicq-Thépot – Fédération des Parcs, " un champ à investir par les associations car elles sont bien placées pour faire reconnaître la demande du territoire. " Mais, des projets culturels sur un territoire n'ont pas de sens s'ils se limitent à la vie associative. Annie Blanchard - Mairie-conseils (CDC) se demande " comment penser l'architecture culturelle du point de vue de la localisation de l'action culturelle (maillage des bibliothèques, des écoles de musique...) et la répartition entre les différents acteurs (commune, pays, communauté de communes,

associations, Etat) ? ”.

La communauté de communes semble un niveau privilégié car elle offre une bonne articulation pour un travail interassociatif. Pour les pays, en revanche, tout est à construire. Ces regroupements sont à même d’organiser une solidarité entre grandes et petites communes.

Mais “on organise le désordre alors que sans désordre, il n’y a pas de création” objecte un participant insistant sur le fait qu’il faut travailler sur les conditions de la création et non pas sur son organisation.

■ Les interlocuteurs des projets culturels

Les collectivités territoriales sont des partenaires, finançant à plus de 50 % les projets culturels. Les associations doivent poser les conditions pour qu’un projet culturel soit réellement ouvert, participatif, éducatif, etc. Elles doivent donc prendre une place dans les Schémas de services collectifs pour que la culture s’inscrive dans les contrats de pays.

Une politique contractuelle est indispensable car “ l’animation culturelle ne peut pas se satisfaire d’un saupoudrage uniquement sur l’investissement ”. Les postes FONJEP, cofinancés par les collectivités, sont également une piste. Mais ce partenariat peut être pervers, certains critiquant la municipalisation de l’action culturelle via des associations para-administratives.

La DRAC est parfois la seule interlocutrice culturelle, bien que peu encline à financer des projets en milieu rural. Comment investir alors d’autres administrations (agriculture, enseignement, emploi...) ? Certains proposent de solliciter les acteurs socioprofessionnels à différents niveaux (locaux, chambres consulaires...) et d’associer actions touristique, sportive, périscolaire ... et culturelle.

Mais les participants s'accordent : alibi par secteur ou service, la culture ne prend pas la dimension transversale qu’elle nécessite.

■ Quels outils de travail et d’évaluation ?

La définition d’outils de travail divise les participants. Certains privilégient une

démarche de création qui les éloigne de la demande de formation des associations, nécessiteuses d'outils méthodologiques pour leur pratique culturelle. Ils stigmatisent alors le danger d'une professionnalisation de l'action culturelle. Autre danger, la perte de la pratique amateur, originale, avec une dérive des réseaux associatifs qui se comportent " en centres culturels locaux". À l'opposé, le manque de rigueur, l'intérêt d'associer les habitants et l'accompagnement d'artistes (ne serait-ce que financier) obligent des méthodes, voire une professionnalisation poussée par le cadre institutionnel.

La question de l'évaluation d'une pratique culturelle se pose également lorsqu'il faut justifier des financements. Qui évalue lorsqu'on est hors des cadres de la production " label national " ? Qui définit la qualité : la DRAC, les élus, les associations... ? Comment alors soutenir des pratiques amateurs ?

Un autre risque de la professionnalisation est que l'organisation de grandes manifestations culturelles soit sous-traitée à des entreprises privées capables d'enranger des retombées économiques.

PROPOSITIONS ISSUES DE L'ATELIER

Mener un travail de recueil et d'analyse des conventions passées entre associations et territoires.

C'est un des moyens d'étudier les conditions, notamment en termes de fonctionnement, pour éviter l'écueil de la seule instrumentalisation.

Que les questions culturelles soient traitées du micro-local aux grands territoires, pour maintenir et développer une offre culturelle à tous les échelons.

Il y a donc des besoins d'ingénierie, de formation, de professionnalisation mais aussi, à des niveaux plus fins, de soutien au bénévolat, à la culture comme facteur de lien social.

La nécessité de temps collectifs de confrontation des points de vue et des attentes des différents acteurs.

Certains voient la culture comme étant administrée et vécue tel un service. D'autres appellent à la rentabilisation et au développement de la culture comme un produit. D'autres encore revendiquent la culture comme une utopie à animer.

Les associations ont à se mobiliser, se rassembler au niveau local, se fédérer sur une approche globale avec des moyens pour la mettre en place.

Mais il est aussi nécessaire de se mobiliser dans le cadre des fédérations associatives qui permettent le dialogue entre le local et le global.

A minima, pas un pays sans un volet culturel.

A maxima, que les préoccupations culturelles soient présentes dans tous les axes d'un projet de développement de territoire.



Animateurs de l'atelier :

Annie Blanchard – Mairie-conseils (CDC) et **Olivier Dulucq** – FNFR.